

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine	
Catégorie : Référentiels	Source de la saisine : État
Avis n° 2023-01	
Date de validation 05/01/2023	AVIS Plan régional d'actions en faveur des libellules 2022-2031 en Nouvelle-Aquitaine

Les déclinaisons régionales (anciennes régions) du premier PNA ont permis d'améliorer de manière significative les connaissances sur les espèces ciblées, de protéger des sites majeurs, mais aussi d'identifier les acteurs et d'impulser des dynamiques dans les réseaux professionnels (gestionnaires, services de l'Etat, ...) mais aussi bénévoles (propriétaires, naturalistes,...). La déclinaison du deuxième PNA en Nouvelle-Aquitaine devra permettre de poursuivre ces actions grâce notamment à la nouvelle thématique d'actions axée sur le développement de réseaux et les dynamiques d'échanges.

Parmi les 78 espèces de libellules connues en Nouvelle-Aquitaine, 27 constituent la liste des espèces de priorité régionale pour la déclinaison du PNA en région. Le PRA en faveur des libellules 2022-2031 compte 12 actions qui visent la mise en œuvre du plan, l'amélioration de connaissance, la sécurisation des sites à enjeux, la mise en place d'actions conservatoires et la mise en œuvre d'outils réglementaires et de bio-évaluation pour une meilleure prise en compte des espèces, un accompagnement des acteurs des territoires pour une meilleure prise en compte et la coordination d'un atlas régional, l'organisation de formations, le développement d'outils de sensibilisation et l'information des acteurs sur la mise en œuvre du PRA.

Le CSRPN remercie le CEN Nouvelle-Aquitaine, animateur du plan ainsi que les autres structures qui ont participé à son élaboration, le document est synthétique et agréable à lire.

Le PRA présente une approche par cortège qui est très intéressante ainsi qu'une enquête, réalisée auprès d'autres acteurs, pour recenser les actions conduites en faveur des odonates en dehors de la stricte animation du plan régional et du plan national d'action. De nombreuses autres actions sont ainsi financées et mises en œuvre en dehors des plans d'action, justifiant la nécessité de travail en réseau.

Le CSRPN souligne l'intérêt d'élargir les échanges en dehors des animateurs des sites Natura 2000 et des partenaires classiques afin de solliciter d'autres acteurs. Il souhaite que les informations sur les besoins de recherche scientifique qui sont actuellement dispersés sur l'ensemble des fiches actions soient synthétisés en une fiche unique pour une vision globale ainsi qu'une harmonisation ou une définition des noms des livrables proposés (guide technique, note d'enjeu...), permettant aux scientifiques de s'emparer plus aisément des questions scientifiques à clarifier.

Il relève que les indicateurs seraient à compléter pour évaluer notamment l'évolution de l'état de conservation des espèces et évaluer l'efficacité du PRA. Le CEN note la remarque mais précise que cela nécessitera de mettre en place des protocoles de suivi spécifiques ou de travailler en présence-absence. Le CSRPN propose de s'appuyer sur des indicateurs qui existent déjà comme le Protocole de Suivi des Odonates Gomphidés et Anisoptères Prioritaires (Sogap)¹ pour les grands cours d'eau ou le programme STELI.

Le CSRPN souhaiterait que pour justifier la liste des odonates prioritaires, le travail s'appuie sur des documents régionaux de référence comme la Liste des espèces à enjeu en Nouvelle-Aquitaine. De même, pour orienter les prospections en vue de l'amélioration des connaissances, il conviendrait de cibler les prospections vers les ZNIEFF où des enjeux odonates ont été identifiés et d'utiliser le programme Hotspot de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine qui pourrait permettre d'identifier de nouveaux secteurs à enjeux. Les suivis pourraient également être développés au sein des sites en gestion du CEN pour suivre l'évolution de l'état de conservation des populations.

Le PRA propose d'élaborer la liste rouge régionale, le CSRPN rappelle qu'il convient au préalable d'élaborer un atlas.

1 Protocole de Suivi des Odonates Gomphidés et Anisoptères Prioritaires (SOGAP), version Bêta – 2022

Indépendamment de ce projet, le CSRPN relève que la disparité de prise en compte des espèces aquatiques en Nouvelle-Aquitaine dans les politiques différentes conduites par les deux agences de l'eau est un frein au développement d'actions coordonnées à l'échelle régionale. Il conviendrait ainsi d'harmoniser les financements et leurs conditions d'éligibilités.

Le CSRPN N-A, réuni en séance plénière, formule à l'unanimité un avis favorable avec remarques pour le plan régional d'actions 2022-2031 en faveur des libellules en Nouvelle-Aquitaine :

- améliorer les indicateurs du PRA en distinguant les indicateurs de résultats de la mise en œuvre du PRA des indicateurs d'évaluation de l'état de conservation des populations, et des indicateurs d'impact des politiques conduites sur l'état de conservation des taxons
- attribuer des objectifs chiffrés aux différentes actions,
- élaborer une fiche de synthèse sur les travaux de recherche scientifique qui seraient à conduire,
- recherche de synergies entre les différents acteurs et les différentes échelles.

Le Président du CSRPN N-A

